



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25106214***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Greffe

12 AOÛT 2025

Le Greffier

N° d'entreprise : **0201 645 281**

Nom

(en entier) : **CENEO**

(en abrégé) :

Forme légale : **société coopérative**Adresse complète du siège : **boulevard Mayence 1/1, 6000 CHARLEROI - BELGIQUE****Objet de l'acte : Démissions - Nominations**

ISSU DE LA DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 JUILLET 2025

Le Président signale que suite à l'Assemblée générale du 27 juin dernier, il restait à désigner les administrateurs IDEA, IDETA et IGRETEC.

Par son courrier du 23 juin 2025, l'intercommunale IDETA nous informait de la candidature de M. Michaël BUSINE, Bourgmestre de Celles, au titre d'administrateur.

Par son courriel du 27 juin 2025, l'intercommunale IGRETEC nous informait de la candidature de M. Steven ROYEZ, Bourgmestre de Lobbes, au titre d'administrateur.

(…)

L'article 19 des statuts prévoit qu'en cas de vacance d'un poste d'administrateur, le Conseil d'administration peut pourvoir, provisoirement, au remplacement jusqu'à la prochaine Assemblée générale qui est seule compétente en matière de nomination et destitution d'administrateur.

Le Conseil d'administration marque à l'unanimité accord sur ces désignations. (…)

R. MOENS,
Directeur général d'IGRETEC,
Société gestionnaire de CENEO

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).